



Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui d'un crédit d'engagement de CHF 1'279'000.- porté au budget des investissements 2021, et limité à l'exercice 2021

Madame la présidente,

Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux,

En exécution des dispositions légales et réglementaires, nous vous soumettons notre rapport à l'appui du budget 2021.

1. Préambule

Comme ce fut déjà le cas pour les années 2018, 2019 et 2020, le Conseil communal vous présente avec le budget 2021 un arrêté pour des crédits d'engagement limités à l'exercice 2021 pour un montant de total de CHF 1'279'000.-. Cette pratique a pour but de vous soumettre en une seule fois toute une série de crédits d'engagement pour des objets de moindre importance qui ajoutent une plus-value, et dont le montant n'est pas supérieur à la somme de CHF 50'000.-.

Les engagements prévus sur ce crédit ne seront pas reconduits s'ils ne se réalisent pas durant l'exercice 2021.

2. Informations sur les crédits d'engagement

Vous trouverez ci-après une brève information pour chaque objet qui sera soumis à votre approbation.

1. Matériel informatique : CHF 20'000.-

Le montant total du matériel informatique qui doit faire l'objet d'un renouvellement durant l'exercice 2021 est de l'ordre de CHF 20'000.- et fait l'objet d'une commande groupée.

2. Bâtiment Closel changement d'affectation : CHF 15'000.-

Un crédit de CHF 190'000.- a été accepté par votre autorité afin d'effectuer des travaux (toiture et chauffage) sur le bâtiment du Closel. La ludothèque intégrera les locaux au 1er janvier 2021 (s'en suivra le musée de la Béroche) impliquant de ce fait un changement d'affectation avec certainement des coûts supplémentaires identifiés au sein du budget des investissements 2021 (accès, sanitaires etc.).

3. Plan de fermeture des bâtiments scolaires Saint-Aubin : CHF 20'000.-

L'ensemble des bâtiments communaux du village de Bevaix bénéficie depuis 2018 d'un nouveau plan de fermeture. De même, le site de l'administration à Saint-Aubin ainsi qu'une partie de l'école du même village possède également depuis cette date le même plan de fermeture. Le but avec ce crédit est de terminer les bâtiments communaux de Saint-Aubin en 2021. Et « d'attaquer » les bâtiments du village de Gorgier en 2022 (Planification financière).

4. Panneaux photovoltaïque Atelier forestier : CHF 35'000.-

Le but de cette installation est de permettre une autoconsommation du site. Soit une certaine autonomie énergétique au niveau électrique.

5. Installation et ou remplacement de 4 horodateurs sur le territoire communal : CHF 43'000.-

Afin de répondre à une demande croissante de la population, il est prévu de remplacer les horodateurs au port de Vaumarcus et Saint-Aubin par une nouvelle génération acceptant le paiement par carte avec l'avantage d'avoir moins d'argent liquide dans les caisses et une économie de frais bancaires (actuellement, ces horodateurs sont vidés plusieurs fois par semaine pendant la saison estivale et le dépôt d'argent liquide à la banque génère des frais). D'autre part, il est également prévu d'installer des horodateurs au port de Chez-le-Bart et au port de Bevaix.

6. Acquisition de 6 panneaux mondiaux : CHF 6'000.-

L'acquisition de 6 panneaux au format mondial de bonne qualité permettra d'aviser la population de diverses informations communales (perturbation de trafic, déviations, manifestations, etc.). Ces panneaux seront installés sur des socles mobiles et pourront être déplacés en cas de besoin.

7. Barrières au collège primaire de Gorgier : CHF 35'000.-

Le collège primaire de Gorgier gère des classes des deux côtés de la route des Prises. Les enseignants se sont plaints à de nombreuses reprises de la dangerosité de cette situation. Une signalisation provisoire a été mise en place, mais cette dernière est trop souvent ignorée. Malgré plusieurs formations des élèves et de nombreux courriers aux parents, il est très difficile de gérer cette situation lors de la rentrée et la sortie des classes et pendant les récréations. Il est prévu d'installer des barrières télécommandées qui se ferment 10 minutes avant et après la rentrée et sortie des classes ainsi que pendant la récréation. Lors de ces périodes, l'accès sera limité aux véhicules d'urgences et au bus scolaire.

8. Mise en conformité de la signalisation routière communale : CHF 20'000.-

La signalisation et le marquage routier n'est plus conforme aux nouvelles normes de sécurité en vigueur depuis 2014.

9. Remplacement des fenêtres au vieux collège Gorgier/ Mise aux normes sécurité feu Gorgier : CHF 46'000.-

Une partie des fenêtres du vieux collège de Gorgier ont déjà été remplacées en 2020. Le but est de continuer en 2021. Au niveau du budget de fonctionnement, une partie du budget dédié aux bâtiments scolaires a été « transféré » sur cet investissement. Une mise aux normes sécurité feu doit également être effectuée.

10. Terrain de foot de Saint-Aubin, remplacement pare-ballons : CHF 30'000.-

Les filets de protection derrière les buts au terrain de football au port de Saint-Aubin sont endommagés. Leur remplacement s'avère nécessaire pour des raisons de sécurité et afin d'éviter des dégâts aux voitures stationnées à proximité.

11. Terrain de foot à Saint-Aubin, installation d'une barrière : CHF 20'000.-

Nous prévoyons l'installation d'une barrière sur la butte en sud-ouest du terrain de football à Saint-Aubin. Actuellement il est possible d'accéder sur le terrain par cette butte, même si le terrain est fermé. Cet accès est également régulièrement utilisé par les resquilleurs qui ne souhaitent pas payer le prix d'entrée lors des matchs du FC Béroche.

12. Terrain de foot En Seraize, remplacement de l'arroseur automatique : CHF 10'000.-

Les terrains de football en Seraize sont de plus en plus souvent utilisés pour des matchs, dès lors l'arrosage des terrains s'avère indispensable pendant la période estivale.

13. Terrain de sport aux Murdines à Bevaix, déracinement sous piste tartan du saut en longueur : CHF 10'000.-

La piste du saut en longueur en tartan montre une première fissure créée par une racine qui s'étend sous la piste. Afin de ne pas plus endommager l'installation et ainsi économiser des travaux coûteux pour le remplacement du tartan, il est nécessaire d'entreprendre rapidement des travaux de déracinement.

14. Crédit d'étude pour la concentration des activités sportives "En Seraize" : CHF 40'000.-

Etude de faisabilité prévoyant notamment la définition d'un programme des équipements, les aménagements et infrastructures nécessaires (y c. accès), une estimation des coûts et les possibilités de requalification de la zone de sport-détente-loisirs du bord du lac à Saint-Aubin.

15. Port de Saint-Aubin, remplacement des conduites d'eau aux pontons : CHF 16'500.-

Les conduites d'eau des pontons au port de Saint-Aubin sont vétustes et leur remplacement s'avère indispensable. Il s'agit du remplacement de 6 conduites d'une longueur de 365,5 mètres au total.

16. Etude port de Saint-Aubin - ajout de six portails aux pontons : CHF 10'000.-

Afin d'améliorer la sécurité des locataires de places d'amarrage, et de limiter les risques liés à l'utilisation des pontons par les baigneurs, il est prévu l'installation de six portails au port de Saint-Aubin.

17. Port et plage de Saint-Aubin, installation d'une table et dallage du fond : CHF 7'000.-

Dans le but d'augmenter l'attractivité de la plage de Saint-Aubin, nous envisageons l'installation d'une table supplémentaire fournie par notre service forestier.

18. Plage de Vaumarcus, extension du crédit pour l'installation d'un radeau : CHF 10'000.-

En 2019, l'installation d'un radeau au port de Vaumarcus a été devisé à CHF 8'000.00. Il s'est avéré que les travaux et frais administratifs sont plus élevés qu'estimé auparavant.

19. Rénovation complète toilettes Gare de Gorgier-Saint-Aubin : CHF 25'000.-

La rénovation complète est estimée par les CFF à 25'000.- (normalement à la charge de la commune selon la convention établie). Toutefois les CFF seraient prêts à engager CHF 15'000.-, soit une facture finale de CHF 10'000.- pour la commune.

20. Couvert à vélos Gare de Gorgier-Saint-Aubin : CHF 30'000.-

La structure actuelle des abris est en mauvais état. Les frais à prévoir se montent à CHF 30'000.-. Les CFF prendraient à leur charge la moitié de l'investissement.

21. Remplacement des fenêtres au local des jeunes à Bevaix : CHF 35'000.-

Il s'agit là d'un projet qui date déjà de plusieurs années. Le but est de remplacer l'ensemble des fenêtres (SUD) du local des jeunes dans un souci d'efficacité énergétique.

22. Réparation d'un mur et d'une route aux prises de Montalchez : CHF 30'000.-

Des ruissellements d'eau ayant provoqué la déstabilisation d'un mur et de la chaussée, une intervention s'avère nécessaire afin de stabiliser et prolonger le mur et de réfectionner le caisson et l'enrobé de la route.

23. Réalisation zone 30 km/h rue du Débarcadère : CHF 25'000.-

Il est prévu de classer la rue du Débarcadère (accès au port et à la plage de Saint-Aubin) et le parking du port en zone 30 km/h. Ce crédit permettra de réaliser les aménagements routiers nécessaires.

24. Achat de 2 bennes pour véhicules IVECO : CHF 15'000.-

Il est prévu d'acquérir deux bennes amovibles supplémentaires pour les véhicules IVECO utilisés par la voirie, dont une spécialement dédiée aux barrières Vauban.

25. Contrôle OIBT éclairage public Saint-Aubin-Sauges, Montalchez et Fresens : CHF 50'000.-

Les directives fédérales sur les installations électriques nous imposent de réaliser tous les 5 ans un contrôle de nos installations. Afin de nous mettre en conformité, il s'agit de réaliser rapidement ce contrôle dans les localités susmentionnées.

26. Véhicule utilitaire électrique de type Renault Kangoo avec achat batterie : CHF 45'000.-

Le véhicule Suzuki Carry à disposition de la voirie mis en circulation en 2002 nécessite d'être changé. Cet utilitaire effectuant des trajets urbains, principalement sur le territoire communal, il est prévu de le remplacer par un véhicule électrique. La location de la batterie étant onéreuse (environ CHF 1'000.- par an) il est prévu d'acquérir la batterie.

27. Inspection des ouvrages et des murs remis par le canton : CHF 27'000.-

A la suite de l'entrée en vigueur de la loi cantonale sur les routes et voies publiques au 1^{er} juillet 2020, des routes cantonales et des ouvrages d'art ont été remis par le canton à la commune. Ces infrastructures ont été préalablement partiellement et sommairement expertisées par le canton. Il s'agit de compléter ces expertises afin de pouvoir déterminer et prioriser les ouvrages qui nécessiteront des interventions.

28. Réfection galerie piétonne rue du temple 30-32 Saint-Aubin Fr : 5'000.-

Cette galerie est en mauvaise état notamment au niveau de la peinture. Le but est de la rafraîchir.

29. Rénovation des abribus à Bevaix : CHF 45'000.-

Cet investissement faisait déjà partie des projets inscrits au budget 2020 et non réalisés. Dès lors cet objet, qui consiste à rénover ou changer les abribus, est reporté en 2021.

30. Accès à la place de jeux de Vaumarcus : CHF 50'000.-

La nouvelle place de jeu de Vaumarcus a été aménagée en 2019. L'accès est peu aisé, notamment pour les personnes avec des poussettes. Le but est d'améliorer l'accès par la création d'une rampe et de refaire les escaliers (demande de l'assemblée villageoise de Vaumarcus).

31. Etude cheminement piétonnier Clos du château - Route de la Rochelle Vaumarcus : CHF 15'000.-

Il s'agit là d'étudier un passage par une parcelle communale (N°749 du cadastre de Vaumarcus) afin de faciliter l'accès à la gare depuis la route du Clos-de-Château (demande de l'assemblée villageoise de Vaumarcus).

32. Extension réseau défense incendie (nouvelles BH demande l'ECAP) : CHF 50'000.-

L'ECAP demande régulièrement des adaptations du réseau de défense incendie. Ce crédit permet de réaliser rapidement des demandes d'adaptation.

33. Pré-étude PGA : CHF 20'000.-

Conformément à la législation cantonale, le service des eaux doit établir un plan général d'adduction. Afin d'être en mesure de préparer une demande de crédit pour l'établissement de ce plan, il s'agit, avec le concours d'un mandataire externe, de déterminer les tâches à réaliser et les coûts à engager.

34. Etudes des mesures à réaliser sur le PGEE de Sauges : CHF 50'000.-

Le village de Sauges étant à ce jour principalement desservi par un système unitaire d'évacuation des eaux usées et claires, il s'agit de pouvoir mener une étude permettant de déterminer les interventions prioritaires à réaliser ainsi que préparer la demande de crédit.

35. EU avenue de Neuchâtel : CHF 19'000.-

Finition de la mise en séparatif de bâtiments le long de l'avenue de Neuchâtel.

36. Fresens – mise en conformité de 2 stations de pompage : CHF 45'000.-

Les travaux ont été entrepris fin 2020 sur la première station située dans le village. Les travaux sur la deuxième station située à proximité de l'usine Gaille seront entrepris au début de l'année 2021.

37. Déchets points de collecte (molok et bennes) : CHF 45'000.-

Les points de collectes des déchets nécessitent quelques interventions ponctuelles, notamment la relocalisation d'un molok installé sur une parcelle privée.

38. Entretien et curage des cours d'eau : CHF 45'000.-

Il a été identifié que certains tronçons de ruisseau nécessitent des interventions importantes qui dépassent l'entretien courant. Ces interventions sont nécessaires afin de régulariser leur débit et ainsi éviter autant que possible des débordements en aval.

39. Installation de 3 tours à hirondelle : CHF 25'000.-

Il s'agit là d'un projet « Nature » qui a été proposé dans le cadre des mesures en faveur de la nature et du paysage 2020-2024 (RPT). Nous avons pour cet objet une subvention cantonale de 12'500.-.

40. Passage à faune (batraciens), panneaux d'informations et sensibilisation aux salamandres au lavoir de Gorgier : CHF 25'000.-

Il s'agit là d'un projet « Nature » qui a été proposé dans le cadre des mesures en faveur de la nature et du paysage 2020-2024 (RPT). Nous avons pour cet objet une subvention cantonale de 10'000.-.

41. Travaux de drainage et chambre de drainage: CHF 30'000.-

Au sein du budget de fonctionnement, aucune ligne budgétaire n'est dotée d'un montant pour cette problématique alors que les drains sont essentiels pour l'exploitation des terres agricoles. Nous avons identifié pour l'année 2021 un montant de CHF 15'000.- pour des chambres de drainage et CHF15'000.- pour un curage et une réparation des drains présents sur la parcelle 7290 du cadastre de Bevaix.

42. Réfection chemin forestier des Râpes; 1500 mètres linaires : CHF 48'000.-

Ce chemin est situé au-dessus de la Taupe à l'Ours. L'idée est d'entretenir chaque année certains chemins forestiers de façon à pouvoir les maintenir praticables pour l'exploitation de nos forêts.

43. Réfection chemin forestier de la Côte ; 600 mètres linaires : CHF 40'000.-

Ce chemin est situé au lieu-dit « la Côte de Saint-Aubin ». L'idée est d'entretenir chaque année certains chemins forestiers de façon à pouvoir les maintenir praticables pour l'exploitation de nos forêts.

44. Réfection d'une barrière à la rue du Moulin à Bevaix ; 100 mètres linaires: CHF 6'500.-

La barrière en bois présente au chemin du Moulin est en fin de vie. Celle-ci a été installée pour éviter que des caravanes ou mobil-homes ne viennent s'installer dans la parcelle au Sud du Moulin.

45. Lutte contre la renouée du Japon (arbre à papillon) et les lauriers cerises : CHF 5'000.-

Ces deux espèces invasives colonisent petit à petit nos forêts et domaines. Il faut, aux endroits répertoriés, arracher ces espèces afin d'éviter que celles-ci ne se propagent davantage.

46. Taille d'arbres en zone de village : CHF 11'000.-

Certains arbres remarquables de notre territoire, situés au sein de nos villages et dans nos parcs méritent une attention particulière, notamment en termes de sécurité.

47. Entretien du sentier pédestre des Fougères : CHF 5'000.-

Ce sentier est situé à la frontière avec la commune de Boudry (au Nord de la Grand-Vy). Cet entretien (sécurisation du sentier) serait réalisé par le service forestier. Ces sentiers pédestres sont utilisés par les habitants de la région et/ou par les touristes de passage.

48. Aménagement d'un étang sur la propriété du Closel (résurgence) : CHF 6'000.-

Il y a une résurgence d'eau au niveau de la propriété du Closel non loin du bâtiment. L'idée est de capter cette eau afin de réaliser un étang qui viendra compléter l'aspect « nature » du site du Closel.

49. Certification cité de l'énergie : CHF 7'000.-

La première phase de diagnostic de cité de l'énergie a été effectuée en 2020 pour un montant de CHF 13'000.- (sans compter les subventions). Il reste à effectuer la seconde phase, qui est effectivement la certification pour un montant de CHF 7'000.- (sans les subventions). Le montant total atteint donc, comme noté au sein du budget des investissements 2020, CHF 20'000.- (avec CHF 15'000.- de subventions).

50. Plan intercommunal des Energies phase 2 : CHF 6'000.-

La première phase du plan intercommunal (obligation cantonale de réaliser ce plan) des énergies a été effectué en 2020. La deuxième phase sera réalisée en 2021.

3. Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal vous recommande, Monsieur le président, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, d'approuver le présent rapport et d'accepter l'arrêté relatif.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,
Alexandre Béguin

Le chef du dicastère,
Thierry Pittet

Saint-Aubin-Sauges, le 20 novembre 2020



Arrêté relatif à un crédit d'engagement global de CHF 1'279'000.- porté au budget des investissements 2021, et limité à l'exercice 2021

Le Conseil général de la commune de La Grande Béroche,

vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964;

vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes, du 24 juin 2014;

vu le rapport du Conseil communal, du 20 novembre 2020;

arrête:

Article 1^{er}: Un crédit d'engagement total brut de **CHF 1'279'000.-**, pour la liste des investissements annexée au présent arrêté, est accordé au Conseil communal pour l'exercice 2021.

Article 2 : Le montant net soumis au mécanisme de maîtrise des finances est composé des éléments suivants :

Dépenses d'engagement limitées à une année CHF 1'279'000

Recettes d'engagement limitées à une année - CHF 106'900

Total des investissements nets: CHF 1'172'100

Article 3 : Les investissements seront amortis aux taux définis à l'annexe du présent arrêté.

Article 4 : Le présent arrêté est soumis au référendum facultatif.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le président,
Alain Perret

Le secrétaire,
Maxime Rognon

Saint-Aubin-Sauges, le 7 décembre 2020



La Grande Béroche

Crédit d'engagement limité à l'exercice 2021

| | | | Dépenses | Taux amort. |
|------|----|---|----------------|-------------|
| 0 | | ADMINISTRATION | | |
| 0220 | 1 | Matériel informatique | 20'000 | 25% |
| 0290 | 2 | Bâtiment Closel changement d'affectation | 15'000 | 10% |
| 0290 | 3 | Plan de fermeture des bâtiments Saint-Aubin | 20'000 | 10% |
| 0290 | 4 | Panneaux photovoltaïque Atelier forestier | 35'000 | 5% |
| 1 | | SECURITE PUBLIQUE | | |
| 1111 | 5 | Installation et ou remplacement de 4 horodateurs sur le territoire communal | 43'000 | 5% |
| 1111 | 6 | Acquisition de 6 panneaux mondiaux | 6'000 | 5% |
| 1111 | 7 | Barrières au collège primaire de Gorgier | 35'000 | 5% |
| 1111 | 8 | Mise en conformité et renouvellement signalisation routière communale | 20'000 | 5% |
| 2 | | FORMATION | | |
| 2170 | 9 | Remplacement fenêtre vieux collège Gorgier/Mise au norme sécurité feu | 46'000 | 5% |
| 3 | | CULTURE-L O I S I R S-SPORTS | | |
| 3410 | 10 | Terrain de foot Saint-Aubin, remplacement pare-ballons | 30'000 | 5% |
| 3410 | 11 | Terrain de foot à Saint-Aubin, installation d'une barrière | 20'000 | 5% |
| 3410 | 12 | Terrain de foot En Seraize, remplacement de l'arroseur automatique | 10'000 | 10% |
| 3410 | 13 | Terrain de sport aux Murdines, déracinement sous la piste du saut en longueur | 10'000 | 10% |
| 3410 | 14 | Crédit d'étude concentration des activités sportives "En seraize" | 40'000 | 10% |
| 3411 | 15 | Port de Saint-Aubin, remplacement des conduites d'eau aux pontons | 16'500 | 2% |
| 3411 | 16 | Port de Saint-Aubin, ajout de 6 portails aux pontons | 10'000 | 5% |
| 3411 | 17 | Port et plage de Saint-Aubin, installation d'une table et dallage du fond | 7'000 | 5% |
| 3411 | 18 | Port de Vaumarcus, installation radeau | 10'000 | 5% |
| 3420 | 19 | Rénovation complète toilettes Gare de Gorgier-Saint-Aubin | 25'000 | 10% |
| 3420 | 20 | Couvert à Vélo Gare Gorgier St-Aubin | 30'000 | 10% |
| 5 | | SECURITE SOCIALE | | |
| 5444 | 21 | Remplacement des fenêtres au local des jeunes Kallo | 35'000 | 5% |
| 6 | | TRANSPORTS | | |
| 6150 | 22 | Réparation d'un mur et d'une route aux prises de Montalchez | 30'000 | 10% |
| 6150 | 23 | Réalisation zone 30 km/h rue du Débarcadère | 25'000 | 10% |
| 6150 | 24 | Achat 2 bennes pour véhicules IVECO | 15'000 | 10% |
| 6150 | 25 | Contrôle OIBT éclairage public Saint-Aubin-Sauges et Montalchez | 50'000 | 5% |
| 6150 | 26 | Véhicule utilitaire électrique de type Renault Kangoo avec achat batterie | 45'000 | 10% |
| 6150 | 27 | Inspections des ouvrages et des murs remis par le canton | 27'000 | 10% |
| 6150 | 28 | Réfection galerie piétonne rue du Temple 30-32 à Saint-Aubin | 5'000 | 10% |
| 6150 | 29 | Rénovation des abribus à Bevaix | 45'000 | 5% |
| 6150 | 30 | Accès place de jeu Vaumarcus | 50'000 | 2% |
| 6150 | 31 | Etude cheminement piétonnier Clos du Château - Rte de la Rochelle Vaumarcus | 15'000 | 10% |
| | | Total intermédiaire | 790'500 | |



La Grande Béroche

Crédit d'engagement limité à l'exercice 2021

| | | Dépenses | Taux amort. |
|------|---|------------------|----------------|
| | Report page 1 | 790'500 | |
| 7 | ENVIRONNEMENT | | |
| 7100 | 32 Extention réseau de défense incendie (nouvelles BH demande l'ECAP) | 50'000 | 5% |
| 7100 | 33 Pré-étude PGA | 20'000 | 10% |
| 7200 | 34 Etudes des mesures à réaliser sur le PGEE de Sauges | 50'000 | 10% |
| 7200 | 35 EU Avenue de Neuchâtel | 19'000 | 2% |
| 7200 | 36 Fresens - mise en conformité de 2 stations de pompage des EU | 45'000 | 5% |
| 7300 | 37 Déchets points de collecte (molok et bennes) | 45'000 | 10% |
| 7410 | 38 Entretien et curage des cours d'eaux | 45'000 | 2% |
| 7790 | 39 Installation de 3 tours à hirondelle | 25'000 | 10% |
| 7790 | 40 Passage à faune (batraciens), panneaux d'informations et sensibilisation aux salamandres Lavoisier Gorgier | 25'000 | 10% |
| 8 | ECONOMIE PUBLIQUE | | |
| 8100 | 41 Travaux de drainage et chambre de drainage | 30'000 | 10% |
| 8200 | 42 Refection chemin forestier des Râpes, 1500m | 48'000 | 10% |
| 8200 | 43 Refection chemin forestier de la Côte; 600m | 40'000 | 10% |
| 8200 | 44 Refection d'une barrière à la rue du Moulin à Bevaix 100m | 6'500 | 10% |
| 8200 | 45 Lutte contre la renouée du Japon (arbre à papillon) | 5'000 | 10% |
| 8200 | 46 Taille d'arbre en zone de village | 11'000 | 10% |
| 8200 | 47 Entretien du sentier pédestre des Fougères | 5'000 | 10% |
| 8200 | 48 Aménagement d'un étang propriété du Closel (resurgence) | 6'000 | 10% |
| 8713 | 49 Certification cité de l'énergie | 7'000 | 20% |
| 8730 | 50 Plan intercommunal des Energies Phase 2 | 6'000 | 10% |
| | Total des crédits d'engagement limités à l'exercice 2020 | 1'279'000 | |